

Conjoncture économique et politiques sociales

Face à l'inflation, la croissance mondiale et par conséquent française tourne au ralenti, sans pour autant plonger. En 2023, La croissance se situerait à 1 % dans l'Union européenne et 1,1 % dans la zone euro – et autour de 0,7 % en France. Actuellement, les perspectives pour 2024 s'éclaircissent, avec une inflation qui ralentit et devrait se situer autour de 3 % en Europe (3,1 % dans l'UE, 2,8 % dans la zone euro, après respectivement 6,7 % et 5,8 %). Cela permettrait à la croissance de remonter à 1,7 % dans l'UE, 1,6 % dans la zone euro et 1,2 % en France. Compte tenu du contexte économique et géopolitique, ces prévisions doivent être considérées avec prudence.

Outre les risques géopolitiques et ceux associés à la lutte contre l'inflation – la remontée des taux d'intérêt faisant baisser la croissance – il est de plus en plus visible que le dérèglement climatique a également un coût économique : d'une part, par son influence sur les rendements agricoles, il alimente l'inflation des matières premières ; d'autre part, les destructions résultant des catastrophes climatiques abiment également le tissu économique. Ces effets sont d'autant plus délétères qu'ils touchent plus fortement les catégories populaires – notamment du point de vue de l'isolement du domicile. Cet été, où de nombreux records de chaleur ont été battus malgré des précipitations ponctuellement très importantes, a encore illustré la nécessité d'atténuer ces effets.

Dans ce contexte de hausse des prix, l'évolution des salaires et des revenus est particulièrement suivie. Le Smic a été revalorisé six fois depuis début 2021, pour une hausse de 12,39 % sur cette période – alors que l'inflation était de 11,72 % sur la même période. Cependant, l'Insee juge peu probable une nouvelle hausse du Smic d'ici la fin de l'année, et l'inflation jusqu'en août 2023 a déjà rattrapé ces valorisations du salaire minimum. De la même manière, si les salaires moyens ont augmenté en 2023, cela ne couvre pas totalement la hausse des prix.

Ainsi, après avoir légèrement baissé en 2020 (-0,3 %) et fortement augmenté en 2021 (+2,1 %), le pouvoir d'achat par unité de consommation a de nouveau diminué en 2022 (-0,4 %). En 2023, il resterait stable. Autrement dit, les mesures d'urgence face au Covid et face au retour de l'inflation ont globalement fonctionné en ce qu'elles ont évité des pertes (trop importantes) de revenu pour les Français. Cependant, elles n'ont fait que maintenir la situation, et la sortie de crise doit être l'occasion de reprendre la lutte contre la pauvreté, alors que le taux de pauvreté et d'exclusion sociale a légèrement augmenté ces dernières années – et pourrait avoir fortement augmenté en 2022.

La situation économique semble donc stabilisée et, en l'absence de nouveaux chocs conjoncturels, pourrait s'améliorer à partir de 2024. En parallèle, la situation sociale est très dégradée, comme les difficultés d'associations comme les Restos du Cœur, le Secours populaire ou la Croix-Rouge l'illustrent actuellement. Pourtant, le gouvernement semble vouloir afficher une vision très optimiste du contexte dans lequel il porte ses réformes, dont le contenu après les réformes des retraites et de « France Travail », reste flou. Ce discours positif s'accompagne de précisions sur la manière dont le ministère de l'Économie et des Finances entend revenir à l'équilibre budgétaire. Les pistes privilégiées sont des économies comptables et « isolées », plutôt que des réformes de structure cohérentes et orientées par les besoins sociaux.

De fait, il est indéniable que les finances publiques ont particulièrement souffert dans les dernières années – alors que la dette semblait devoir baisser à moyen-terme à partir de 2020. Le niveau d'endettement, l'un des plus importants en Europe, représentait en 2022 111,8 % du PIB et baisserait à 109,6 % selon la Cour des comptes – principalement « grâce » à l'inflation. L'État a pris à sa charge une grande part du coût des dernières crises, ce qui explique la relative bonne tenue des finances locales et le rapide retour à l'équilibre de la Sécurité sociale. Dans le même temps, les collectivités comme les organismes de Sécurité sociale ont beaucoup perdu d'autonomie financière et sont donc particulièrement tributaires des transferts et compensations venant de l'État. Dans le même mouvement, l'implication de ces corps intermédiaires dans la prise de décision gouvernementale reste défectueuse.

La méthode d'une meilleure prise en compte des corps intermédiaires passe par les « conseils de la refondation », qui visent à construire des diagnostics et des plans d'action partagés. Si la partie « diagnostic » est plutôt intéressante, la partie « plan d'action » n'est pour l'instant pas à la hauteur des enjeux. C'est d'autant plus regrettable que, contrairement au premier quinquennat, le gouvernement ne semble plus attaché à un retour rapide à l'équilibre budgétaire. Malgré la hausse de la charge de la dette, le moment serait donc propice à la mise en route de chantiers d'ampleur pour répondre à l'urgence sociale, chantiers qui n'auront de conséquences positives, tant sociales que financières, qu'à moyen terme.

Il en est de même pour la lutte contre le changement climatique, affichée comme une priorité du quinquennat, avec la reprise du concept de « planification écologique ». Là encore, malgré l'urgence d'agir et une situation clairement établie, il manque un programme ambitieux avec des financements à la hauteur. À la place de ces grands enjeux, l'on observe un retour à une logique gestionnaire court-termiste. Dans le sillage de la crise du Covid-19, il semblait clair qu'un changement de méthode, impliquant tous les acteurs et partant des besoins était non seulement possible mais aussi nécessaire. Pourtant, au-delà des annonces, l'impression est grande que les décisions sont prises en petit comité, sans réelle co-construction. Un petit nombre d'indicateurs chiffrés, principalement le Produit intérieur brut (PIB) et le taux de chômage « brut », est au centre des décisions politiques, alors qu'il y aurait *a minima* besoin de revenir aux indicateurs alternatifs identifiés par la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, afin de mieux coller à la réalité de la société française et de ses besoins.

Uniopss, le 8 septembre 2023